



Communiqué de presse

Luxembourg, le 13 avril 2021

L'UE doit accélérer le déploiement des infrastructures de recharge afin d'encourager l'essor de l'électromobilité

Selon un nouveau rapport de la Cour des comptes européenne, l'UE est encore loin de l'objectif qu'elle s'est fixé dans le cadre du pacte vert – atteindre le million de bornes de recharge en 2025 – et elle ne s'est pas dotée d'une feuille de route stratégique globale pour l'électromobilité. Malgré plusieurs réussites comme l'émergence d'une prise standard commune au niveau de l'UE pour la recharge des véhicules électriques et l'amélioration des conditions d'accès aux différents réseaux de recharge, parcourir l'UE au volant d'un véhicule électrique reste compliqué. Les auditeurs ont constaté que la disponibilité des bornes de recharge ouvertes au public variait considérablement d'un pays à l'autre, que les systèmes de paiement n'étaient pas harmonisés et que les utilisateurs n'avaient pas accès à suffisamment d'informations en temps réel.

En 2020, malgré un déclin global des nouvelles immatriculations dû à la pandémie de COVID-19, la part de marché des véhicules électriques et hybrides rechargeables a considérablement augmenté. Cependant, les réseaux de recharge ne connaissent pas le même essor.

«L'électromobilité requiert des infrastructures de recharge suffisantes. Mais pour construire de telles infrastructures, il est nécessaire d'avoir plus de certitudes quant à la dynamique d'adoption des véhicules électriques.», a déclaré M. Ladislav Balko, le Membre de la Cour responsable du rapport. «L'an dernier, une voiture sur dix vendue dans l'UE était un véhicule électrique rechargeable, mais les infrastructures de recharge sont inégalement réparties sur le territoire européen. Nous pensons que la Commission devrait soutenir davantage le développement du maillage au niveau européen et devrait s'assurer que le financement de l'UE parvienne là où le besoin est le plus impérieux.»

L'UE soutient le déploiement d'infrastructures de recharge électrique par les États membres en fournissant des leviers d'action et des financements, et en assurant la coordination. D'après les auditeurs, aucune analyse approfondie du déficit n'a été réalisée afin de déterminer le nombre de bornes de recharge ouvertes au public nécessaires, l'endroit où elles devraient être installées et la

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

puissance qu'elles devraient délivrer. Le financement au titre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE) n'a pas toujours été acheminé là où le besoin était le plus aigu, et l'UE ne s'est dotée ni d'objectifs clairs et cohérents, ni d'exigences minimales communes en matière d'infrastructures. La multiplicité des systèmes de paiement et d'information complique l'expérience des utilisateurs. Par exemple, les informations sur la disponibilité en temps réel, la recharge et la facturation ne sont guère coordonnées entre les différents réseaux.

Dans l'optique de la révision actuelle du principal cadre stratégique et législatif régissant l'électromobilité, les auditeurs recommandent à la Commission européenne d'élaborer une feuille de route stratégique pour atteindre les objectifs en matière d'infrastructures de recharge et d'établir des normes et des exigences minimales. Ils préconisent également d'allouer le financement sur la base de critères objectifs et d'analyses du déficit et de veiller à ce que les projets cofinancés garantissent un accès durable et non discriminatoire à tous les utilisateurs.

Informations générales

Avec le pacte vert pour l'Europe annoncé en décembre 2019, l'UE entend désormais réduire, d'ici à 2050, les émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports de 90 % par rapport à 1990, dans le cadre d'un effort plus vaste de transition vers une économie neutre pour le climat. Les transports représentent environ un quart du total des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE, le principal contributeur étant le transport routier (72 %). La transition vers des carburants alternatifs à plus faible teneur en carbone constitue un levier essentiel pour réduire les émissions dues au transport routier.

Le rapport spécial n° 05/2021 de la Cour des comptes européenne, intitulé «*Infrastructures de recharge pour véhicules électriques: des bornes de recharge plus nombreuses mais inégalement réparties dans l'UE, ce qui complique les déplacements*», est disponible sur le site eca.europa.eu dans 23 langues de l'UE.

Contact presse

Service de presse de la Cour: press@eca.europa.eu

- Claudia Spiti: claudia.spiti@eca.europa.eu - M: (+352) 691 553 547

- Vincent Bourgeois: vincent.bourgeois@eca.europa.eu - M: (+352) 691 551 502